

Les colis postaux internationaux



L'Union Postale Universelle (U.P.U.) ne peut, pour concilier tous les intérêts des Postes au niveau mondial, éditer qu'un tarif complexe dont certaines particularités peuvent échapper à nos lecteurs ; à leur intention nous reprenons ici les principales d'entre elles.

1. Envoi de plusieurs colis postaux sous le couvert d'un document unique.

La règle générale est : *un colis = un envoi*. Mais il existe de nombreuses exceptions : les Pays-Bas, l'Autriche, le Brésil, la Bulgarie, le Burundi, le Congo-Kinshasa, l'Espagne, la Grande-Bretagne, la Grèce, l'Irlande, la Norvège, la Pologne, le Portugal, le Rwanda, la Tchécoslovaquie...

Pour ces pays la possibilité ci-après existe : un bulletin d'expédition (DC 1812) unique, accompagné du nombre de déclarations en douane requis (DC 1758) pour un colis isolé, peut couvrir au maximum *trois colis* vers un même destinataire, pour autant que chaque colis entre dans la même tranche de poids. En pareil cas, il faut indiquer le nombre de colis tant sur le bulletin d'expédition que sur les déclarations en douane.

Le prix par envoi est calculé sur la base des colis pris isolément.

Voici un exemple : trois colis postaux à envoyer vers la Hollande ont un poids respectif de 6 kg, 7 kg et 9 kg. Ces colis entrent dans la tranche de 10 kg. Le nombre de déclarations en douane requis est de trois. On peut donc expédier les trois colis avec un seul bulletin d'expédition accompagné de 3 déclarations en douane.

Le prix par voie de surface, terre et mer, sera de :

$$106 \text{ F} \times 3 = 318 \text{ F.}$$

Attention pourtant !

Cette facilité ne s'applique pas

- aux colis envoyés contre remboursement
- aux colis avec déclaration de valeur
- aux colis « francs de taxes et de droits ».

2. En cas de non-livraison...

le colis postal vous est normalement renvoyé d'office et à VOS FRAIS. Si vous estimez que la valeur marchande ne justifie pas cette dépense vous pouvez l'éviter en indiquant clairement sur le verso du bulletin d'expédition et sur le colis vos instructions en l'une des langues officiellement reconnues par l'Union internationale des chemins de fer (le français, l'allemand, l'italien) ou dans une langue connue du pays de destination.

3. Responsabilité de la S.N.C.B. et des Postes étrangères.

En cas de perte d'un colis postal international, de spoliation ou d'avarie, si la responsabilité des administrations intéressées est en cause, l'expéditeur a droit à l'indemnisation du préjudice subi, dans les limites ci-après :

- 164 F pour un colis de 1 kg
- 246 F pour un colis de 3 kg
- 410 F pour un colis de 5 kg
- 656 F pour un colis de 10 kg
- 902 F pour un colis de 15 kg
- 1148 F pour un colis de 20 kg

L'indemnité peut donc dans certains cas être insuffisante. De plus, certains pays déclinent totalement leur responsabilité pour les colis postaux non déclarés à la valeur: C'est le cas de l'Afrique du Sud, l'Afrique du Sud-Ouest, la Rhodésie, l'Australie, les Etats-Unis d'Amérique, le Canada, le Botswana, les îles Ellice et Gilbert, les îles Fidji, etc.

Il est donc prudent de déclarer le colis à la valeur. Cette déclaration ne peut dépasser la valeur réelle, mais elle peut être inférieure, si vous estimez pouvoir accepter une part des risques.

La déclaration à la valeur entraîne l'application d'une surtaxe fixe égale à 8 FB augmentée d'un droit proportionnel de 8 FB par fraction indivisible de 200 F or (3.280 FB).

Si, par exemple, un colis d'une valeur réelle de 6.000 F et d'un poids de cinq kg se perd, le dommage subi s'élève à 5.590 F (6.000 F - 410 F d'indemnité) lorsqu'il n'y a pas de déclaration « à la valeur ». Par contre le risque est nul, moyennant paiement d'une surtaxe de 24 F pour la déclaration à la valeur.

Attention! Un colis déclaré « à la valeur » doit être scellé au moyen de cachets identiques à la cire, au moyen de plombs ou de toute autre empreinte ou marque spéciale de l'expéditeur.

4. Assurance.

Vous pouvez aussi assurer vos colis aux guichets des gares auprès de la « Cie Européenne d'Assurance des marchandises et bagages » contre les risques de perte, vol, non livraison, avarie ou spoliation, à l'exclusion des risques usuels de casse ou de coulage au cours du transport.

A votre demande les conditions de cette assurance vous seront communiquées à nos guichets mêmes. L'assurance ne couvre pas le numéraire, les titres, les valeurs, les objets d'art, les peintures, les antiquités, les bijoux...

5. Colis contenant des marchandises fragiles.

En règle générale les colis postaux sont transportés en sacs, formés par pays de destination. Ce genre de transport ne convient évidemment pas aux colis contenant des marchandises pouvant se briser facilement et dont la manipulation doit être effectuée avec un soin particulier.

Dans les relations avec certains pays tels que l'Allemagne, l'Autriche, le Danemark, la France, le Luxembourg, la Suisse, etc., le transport hors sac de colis fragiles est néanmoins prévu. Dans ces relations les colis bénéficient de précautions spéciales moyennant paiement d'une majoration de 50 % des frais de transport. Cette particularité n'exclut toutefois pas que des marchandises fragiles peuvent être expédiées à destination de pays qui n'acceptent pas de faire une distinction entre les colis selon leur caractère de fragilité (par ex. les Pays-Bas, l'Espagne, les pays d'outre-mer, les Etats-Unis, le Canada, le Congo, la Grande-Bretagne, etc.). Ils sont alors acheminés comme colis ordinaires.

Il est donc conseillé aux expéditeurs de colis



fragiles d'utiliser un emballage particulièrement solide et suffisamment protecteur.

Pour l'acheminement des colis postaux, le train l'avion, le bateau et l'auto se complètent au profit de l'expéditeur et du destinataire.

6. Où les colis sont-ils acceptés?

Toutes les gares ouvertes au trafic de grande vitesse et d'express acceptent les colis postaux internationaux, sauf les colis postaux avec valeur déclarée qui ne sont acceptés que dans les gares ouvertes aux envois de valeurs en général.

A votre demande la prise à domicile peut se faire dans les conditions habituelles.

Si vous êtes client régulier de la S.N.C.B. pour le trafic des messageries, vous bénéficiez d'une carte client qui vous donne la gratuité de la prise à domicile lors des tournées ordinaires de nos camions. Confiez-leur vos colis postaux internationaux en même temps que vos autres envois.

Pour tous autres renseignements :

n'hésitez pas à téléphoner ou à écrire à
S.N.C.B.-COLIS / Bureau C3
80, rue du Progrès, Bruxelles 1
Tél. (02) 18.60.50 / extensions 1136 et 1285.

7. Extrait des tarifs. A titre indicatif nous reprenons ci-après un extrait des tarifs pour les relations les plus utilisées.

Pays de destination	Prix de transport en FB						Surtaxe aérienne par 1/2 kg en FB	Valeur déclarée maximale en FB	Rembours. maximal en FB	Francs de taxes et droits	Nombre de déclarations en douane	
	1 kg	3 kg	5 kg	10 kg	15 kg	20 kg						
Allemagne Rép. démocratique	surface	40	51	61	106	148	194	5	16.400	pas admis	pas admis	2
	urgent	72	94	114	204	288	380					
	avion	40	51	61	106	148	194					
Rép. Fédérale	surface	41	52	62	107	138	179	5	82.000	12.000	admis	2
	urgent	74	96	116	206	268	350					
	avion	41	52	62	107	138	179					
Autriche	surface	51	63	74	131	171	225	9	82.000	32.000	admis	2
	urgent	94	118	140	254	336	442					
	avion	44	55	65	110	141	184					
Burundi	surface via Matadi	67	93	121	222	319	423	57	pas admis	pas admis	pas admis	3
	via Dar-es-Salaam	84	116	145	238	—	—					5
	avion	40	51	61	106	148	194					3
	mer-air	56	71	86	151	215	284					5
Canada	surface	50	83	112	205	—	—	57	4.900	pas admis	pas admis	2
	avion	36	66	90	166	—	—					
Congo-Kinshasa	surface via Matadi	56	79	103	184	264	350	68	pas admis	pas admis	pas admis	4
	via Lobito	67	94	122	224	321	425					4
	Les localités du Katanga, Lomami, Kivu, Lualaba, Maniema, Tanganika sont desservies plus rapidement via Lobito.											
	avion	35	44	52	89	123	161	13				3
	mer-air	51	65	78	135	190	251	13				4
France	surface	44	55	65	110	152	198	3	82.000	16.400	admis	2
	avion	63	78	93	163	230	301					
Grande-Bretagne	surface	73	88	110	166	—	—	4	47.600	5.500	admis	2
	avion	69	83	105	156	—	—					
Italie	surface via Modane	51	63	74	131	183	237	12	16.400	12.000	pas admis	2
	via Bâle-Chiasso	57	71	84	152	215	280					
	avion	44	55	65	110	152	198					
Luxembourg G.D.	surface	35	44	52	89	123	161		16.400	32.000	admis	2
	avion			pas de service								
Pays-Bas	surface	40	51	61	106	148	194	2	32.800	2.500	admis	3
	urgent	72	94	114	204	288	380					
	avion	40	51	61	106	148	194					
Rwanda	surface	89	120	149	242	—	—	57	pas admis	pas admis	pas admis	5
	avion	44	55	65	110	160	198					3
	mer-air	60	75	90	155	227	288					5
Suisse	surface via Arlon-Athus	44	56	66	114	158	205	5	82.000	12.000	admis	2
	via Arlon-Luxembourg	52	64	75	132	181	233					
	avion	38	47	56	92	126	164					

AUX EXPEDITEURS DE COLIS POSTAUX VERS L'ETRANGER

ce tableau donne des indications qui peuvent vous être utiles.

JOURS DE DEPART DES AVIONS ASSURANT LE TRANSPORT DES COLIS POSTAUX (Valable du 1.4.1968 au 31.10.1968)

Pays de destination	Bureau d'échange correspondant	Départs de Bruxelles National						
		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
ALLEMAGNE:								
a) République fédérale (à l'exclusion des secteurs occidentaux de Berlin)	Düsseldorf, Hamburg, München ou Frankfurt (Main)	•	•	•	•	•	•	•
b) Secteurs occidentaux de Berlin	Frankfurt (Main)	•	•	•	•	•	•	•
c) République démocratique allemande (y compris Berlin-Est)	Berlin NW 7 via Frankfurt (Main)	•	•	•	•	•	•	•
AUTRICHE	Wien	•	•	•	•	•	•	•
CANADA	Montreal	•	•	• ⁽¹⁾	•	• ⁽²⁾	•	
CONGO (REPUBLIQUE)	Kinshasa	•			•	•	•	
DANEMARK, FINLANDE, ISLANDE	Kobenhavn	•	•	•	•	•	•	•
EGYPTE, SOUDAN	Caire					• ⁽⁴⁾	• ⁽³⁾	
ESPAGNE (*)	Barcelona	•	•	•	•	•	•	•
	Madrid	•	•	•	•	•	•	•
ETATS-UNIS D'AMERIQUE (*)	New York	•	•	•	•	•	•	•
FRANCE (*)	Paris	•	•	•	•	•	•	•
GRANDE-BRETAGNE (*)	London	•	•	•	•	•	•	•
GRECE, CHYPRE	Athinai	•	•	•	•	•	•	•
HONGRIE	Budapest	•	•		•		•	
IRLANDE, (EIRE) ⁽⁵⁾	Dublin	•	•	•	•	•	•	•
ISRAEL	Tel Aviv	•			•			
ITALIE, VATICAN	Roma et Milano	•	•	•	•	•	•	•
LIBAN	Beyrouth		•	•		•		•
MAROC	Casablanca	•			•			•
MEXIQUE	Mexico		•				•	
NORVEGE	Oslo	•	•	•	•	•	•	•
PAYS-BAS (*)	Amsterdam	•	•	•	•	•	•	•
POLOGNE	Warszawa	•		•	•		•	•
PORTUGAL (*)	Lisboa	•	•	•	•	•	•	•
REPUBLIQUE DE L'AFRIQUE DU SUD (*)	Johannesburg			•		•		
ROUMANIE	Bucuresti	•		•	•			•
RWANDA	Kigali		•		• ⁽³⁾	• ⁽⁴⁾		
SUEDE	Stockholm	•	•	•	•	•	•	•
SUISSE (*)	Genève ou Zürich	•	•	•	•	•	•	•
TCHECOSLOVAQUIE (*)	Praha	•	•		•	•		
BURUNDI	Bujumbura		•		• ⁽³⁾	• ⁽⁴⁾		

(*) et autres destinations pour lesquelles la transmission s'effectue via ce pays.

⁽¹⁾ du 5/6 au 25/9

⁽²⁾ à partir du 10/5

⁽³⁾ jusqu'au 28/6

⁽⁴⁾ à partir du 2/7

⁽⁵⁾ via London